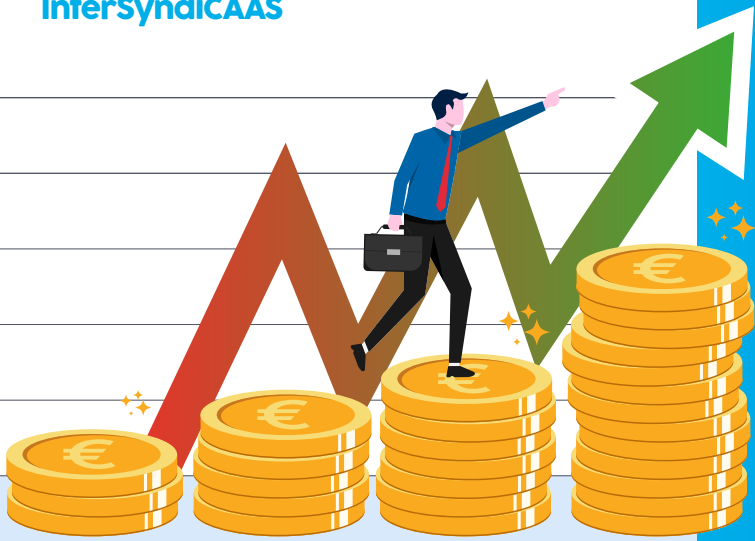




InterSyndiCAAS

Tract InterSyndiCAAS



Salaires : la direction peut mieux faire !

Nous subissons, depuis août 2021, une inflation galopante.

- + 3% Sur les 5 derniers mois de 2021
- + 5,2% En moyenne en 2022
- + 5,97% Sur les 5 premiers de 2023

Suite à la demande **exclusive** de l'InterSyndiCAAS d'ouvrir une négociation d'augmentation collective, l'InterSyndiCAAS revendique :

- Une enveloppe de **6%** d'augmentation collective de la masse salariale, correspondant à une moyenne de **3000 €/an** d'augmentation pour tous les salariés
- La mise en place de **tickets restaurant** pour les salariés parisiens en télétravail
- La mise en place d'une indemnité transport prise en charge à **90%** ou prime carburant de **200 €** pour ceux qui utilisent leur véhicule personnel.



Quelle déception à l'annonce de la proposition de la direction !

Une proposition toujours bien en dessous de nos attentes...

- Une enveloppe de **1,7%** de la masse salariale correspondant à **1000 € brut annuel par salarié** (pour les salaires de moins de 90 k€) à compter de juillet 2023.



NOUS VOULONS UN MEILLEUR PARTAGE DES RICHESSES !

POUR MÉMOIRE

L'InterSyndiCAAS s'est immédiatement mobilisée dès l'été 2021 afin d'affirmer votre mécontentement sur la baisse votre pouvoir d'achat, dans un contexte de résultats records du Crédit Agricole.

Nous avons organisé entre janvier et juin 2022 deux mouvements de grève et deux manifestations.

Ces actions communes avec d'autres sociétés du groupe (Caisses régionales, CACEIS, ...), ont porté leurs fruits avec l'ouverture de négociation en juin 2022. Cela a abouti à une augmentation collective en juillet de 1500 € pour tous les salaires de moins de 90 k€.

En ce début d'année 2023, avec une inflation toujours aussi importante, l'InterSyndiCAAS (CFE/CGC - CGT - SUD CAM) a demandé à plusieurs reprises l'ouverture de négociation d'une augmentation collective.

- 1^{ère} demande orale faite le 9 mars 2023 à Philippe DUMONT lors d'une réunion avec l'InterSyndiCAAS
- 2^{ème} demande écrite par mail le 5 avril 2023.

✓ La direction a accepté l'ouverture de cette négociation le **14 avril 2023**.

2 dates ont d'ores et déjà été prévues : Les 2 juin et 8 juin.

À SAVOIR : Le cadre légal de cette négociation est assujéti au bon vouloir de l'employeur sans obligation d'aboutir à un accord avec les organisations syndicales représentatives.

NOUS ORGANISONS UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 9 JUIN DE 13H30 À 14H



SUIVEZ-LA SUR TEAMS

1. Participez à partir de votre ordinateur, de votre application mobile ou de l'appareil de la salle.

Rejoindre la réunion



ID de la réunion : 361 269 187 648
Code secret : v8gKsb

2. Rejoindre avec un appareil de visioconférence

Lien Cisco Webex



ID de vidéoconférence : 121 629 243 3
[Autre instructions VTC](#)

3. Rejoindre par téléphone en audio



01 78 96 53 89

ID Conférence Téléphone : 853 150 577#